

TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION

LE 9 AVRIL 2015

Les confédérations CGT, FO et l'Union Syndicale SUD/Solidaires appellent l'ensemble des salarié-e-s du public et du privé à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le 9 avril prochain.

Dans notre secteur les fédérations syndicales **CGT FSE** et **SUD PTT** s'associent pleinement à cet appel à la mobilisation générale pour tous les salarié-e-s dépendants de la convention collective des prestataires de services.

Pour nos syndicats, il faut s'engager, dans nos entreprises et dans la rue, pour contrer toutes les mesures imposées tant par le gouvernement que par les patrons. Que ce soit la logique du « pacte de responsabilité », les dispositions de la loi « Macron » ou les plans drastiques d'économie qui touchent tous les secteurs de l'économie, tout cela va dans un seul sens celui des plus riches.

Tout cela est décuplé pour les entreprises de prestations de services (*centres d'appels, hôtesse d'accueil, animation commerciale, etc.*) qui subissent les plans drastiques d'économie imposés par la concurrence qui ne profitent qu'aux grands donneurs d'ordres.

Ce ne sont pas les patrons, les actionnaires, les politiciens professionnels ou les rentiers qui font vivre la société. Ce qui nous permet de vivre ensemble, de produire des biens utiles à tous et à toutes, de mettre en commun des services, de partager les connaissances, etc., **c'est le travail de chacun et chacune.**

L'organisation actuelle de la société rejette une partie d'entre nous vers le chômage et la précarité pour mieux faire pression sur toutes et tous et nous impose des conditions de travail toujours plus mauvaises (*stress, dangers physiques, flexibilité, etc.*). Mais puisque personne ne travaille pour nous, pourquoi déciderait-on pour nous ?

Les actionnaires du CAC 40 ont reçu 56 milliards d'€ de dividendes en 2014, soit une hausse de 30% par rapport à 2013. Près de 13 milliards d'€ ont été distribués sans contreparties aux entreprises par le biais du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) le tout puisé directe-

ment dans les caisses de nos régimes de protection sociale. Pourtant les caisses étaient déjà mal en point à cause des exonérations de cotisations offertes par les Gouvernements précédents.

Mais de quelle crise parle-t-on ?

D'après le Gouvernement (*sous la pression du Medef*), la politique actuelle serait le remède nécessaire à la crise qui toucherait notre pays. La déconstruction de notre modèle social n'est pas une réponse à la crise mais bien un accélérateur de cette crise que nous subissons, nous, et pas les actionnaires qui réussissent à se « gaver » toujours plus.

Dans notre branche, les salarié-e-s sont doublement pénalisés-e-s car ils/elles doivent produire pour « engraisser » à la fois leurs actionnaires et ceux des grands groupes donneurs d'ordres.

Cette recherche de rentabilité immédiate conduit le patronat de la branche à rogner sur tous les acquis sociaux (*déjà extrêmement faibles*). Leur dernière proposition sur les négociations de la grille de rémunération de notre convention collective est plus que significatif. Baisse des indices pour tous les agents de maîtrise et cadres

(comme si leur travail va diminuer en volume et en compétence) et augmentation très faible pour les employés qui remettra leurs salaires très rapidement aux niveaux du SMIC (*comme d'habitude*).

Il est grand temps de montrer au Gouvernement et à nos Patrons que nous en avons marre de « nous faire plumer ». Il est grand temps qu'une autre politique soit mise en œuvre tant au niveau national que dans les entreprises.

Soyons nombreux le 9 avril à débrayer, à faire grève, à manifester, pour montrer notre mécontentement, pour exiger une meilleure répartition de ces richesses que nous sommes les premiers à créer.



Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité : _____

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

- Employé Technicien Agent de maîtrise
 Cadre Ingénieur

A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.